

HORIZONS

LE MAGAZINE DU COLEACP ET DE SES PROGRAMMES

No.6 - JUIN 2019

DOSSIER DURABILITÉ

L'agenda 2030 et les ODD, le programme de développement durable du COLEACP, histoires et paroles d'entrepreneur·e·s

RENCONTRES

Atsuko Toda, Banque africaine de développement

Audu Grema, Fondation Bill et Melinda Gates

TENDANCES

Accès au financement, réglementation SPS, marché local, genre...



COLEACP



BÂTIR DES PONTS POUR CONTRIBUER ENSEMBLE À UN MONDE PLUS DURABLE

Depuis près de 50 années, le COLEACP crée des ponts entre l'horticulture européenne et ACP ! En effet l'acronyme représente le «Comité de Liaison Europe/ACP», association dont le Conseil d'Administration est composé à 50/50 par des chefs d'entreprises européennes et ACP engagés dans un développement durable de leurs activités sur les plans économique, social et environnemental.

Durant les premières décennies de son existence, le COLEACP s'est concentré sur la mise en relation des opérateurs privés pour développer les flux d'exportation horticoles depuis les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) vers l'Union européenne (UE). Suite à différentes crises touchant la sécurité sanitaire des aliments, et les règles du commerce international devenant de plus en plus contraignantes, les filières d'exportation ont nécessité des ressources humaines de plus en plus qualifiées.

Dès 2001, afin de répondre aux exigences sur les limites maximales de résidus de pesticides, la traçabilité et l'hygiène, le COLEACP avec l'appui de l'UE et des ACP, lance le Programme PIP qui fournit de l'assistance technique et de la formation aux opérateurs ACP. Après trois années, le programme est évalué très positivement, et est reconduit via des programmes successifs jusqu'en 2015.

Depuis, notre action s'est développée et notamment ce que nous avons nommé «le fair & revolving training system» qui favorise l'appropriation par les parties prenantes du secteur horticole via leur participation active dans l'amélioration continue du matériel technique et pédagogique. Des ponts sont créés entre les secteurs académiques ACP et UE, l'industrie, la société civile et les administrations publiques.

La «professionnalisation» de l'activité pose des défis majeurs mais est en même temps une opportunité pour les populations les plus vulnérables dont les jeunes et les femmes, de trouver un emploi décent et d'avoir des perspectives d'évolution professionnelle.

Entre 2005 et 2015, l'association devient l'un des principaux acteurs dans le renforcement des capacités de la filière et dépasse son domaine initial en intervenant dans les filières café et cacao, et surtout en travaillant sur tous les sujets agronomiques, sociaux, environnementaux et économiques liés au développement du secteur horticole, en misant sur l'humain avant tout.

Cette vision se visualise aujourd'hui jusque dans la nouvelle identité du COLEACP, «*Growing people*» !

Produire de la nourriture est devenu un acte de précision et de maîtrise pour lequel nous avons besoin de créer une nouvelle génération d'agriculteurs. De même, il nous a toujours paru inconcevable de créer une agriculture à deux vitesses en termes de sécurité sanitaire des aliments. Les développements financés par l'activité d'exportation bénéficient aux filières de commercialisation locales. Encore des ponts, cette fois entre marchés internationaux, régionaux et locaux.

Growing people, c'est finalement grandir, et faire grandir les entreprises et les personnes pour et avec lesquelles nous travaillons. C'est de génération en génération, œuvrer ensemble et en continu à une agriculture compétitive et respectueuse pour tous.tes en offrant plus de justice sociale, économique et environnementale.

Dans ce nouveau numéro d'Horizons spécial durabilité vous en saurez plus sur le COLEACP, son rôle et sur tous ces acteurs et actrices européens, africains, caribéens et de la région Pacifique qui contribuent à bâtir cette agriculture de demain.

Jeremy Knops
Délégué Général du COLEACP

Guy Stinglhamber
Conseiller spécial,
Précédent Délégué Général du COLEACP

SOMMAIRE

NEWS

| | |
|--|----|
| Nouveau logo, nouveau visage pour le COLEACP | 6 |
| L'équipe et les services du COLEACP se renforcent | 6 |
| Accès aux financements : le COLEACP au service des producteurs et exportateurs des pays ACP | 7 |
| Nouveaux programmes en Guinée et au Cameroun | 7 |
| E-services : nouvelle base de données sur les BPA pour tous les bénéficiaires du COLEACP et de ses programmes | 8 |
| FFM SPS : un nouveau programme pour relever le défi Sanitaire et Phytosanitaire dans la filière fruits et légumes ACP-UE | 9 |
| Le COLEACP en bonne voie pour obtenir le label Entreprise Écodynamique | 10 |

TENDANCES

| | |
|---|----|
| Accès au financement pour les PME dans le secteur agricole : le défi reste immense | 12 |
| Évolution de la réglementation de l'Union européenne en matière de conformité SPS | 13 |
| Marché local en Afrique : ACCOR et CFAO-Carrefour en discussion avec le COLEACP | 14 |
| L'égalité femmes-hommes, une priorité de l'Agence française de développement appliquée aux activités du COLEACP | 15 |
| Protection des cultures pour les fruits et légumes en pays ACP : besoin urgent d'innovations | 17 |

DOSSIER : DURABILITÉ

| | |
|--|----|
| Le développement durable à l'agenda 2030 des Nations Unies | 20 |
| Le programme de développement durable du COLEACP dans l'agenda politique international | 21 |
| La charte durabilité du COLEACP | 22 |
| Fit For Market : le programme durabilité ACP-UE pour la filière fruits et légumes | 24 |
| Histoires et paroles d'entrepreneur·e·s | |
| GAMBIE - Gambia Horticultural Enterprise | 26 |
| GHANA - HPW Fresh & Dry LTD | 27 |
| BÉNIN - AS Green | 28 |
| KENYA - Fair Trade Enterprises | 29 |
| FRANCE - Société Internationale d'Importation | 31 |





RENCONTRES

- | | |
|--|----|
| Audu Grema, Conseiller régional en agriculture à la Fondation Gates : «Les agriculteurs africains à une époque de grands périls et de grandes promesses» | 34 |
| Atsuko Toda; Directrice, Financement agricole et Développement Rural à la Banque africaine de développement (BAD) : «L'Afrique a une énorme opportunité de se nourrir elle-même» | 37 |



ÉVÉNEMENTS

- | | |
|---|----|
| Journées Européennes du Développement 2019 | 40 |
| Fruit Logistica, Biofach, Macfrut... | 41 |
| 25 pays ACP mobilisés autour des enjeux et priorités SPS lors de la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux | 42 |



FLASHBACK

- | | |
|-----------------|----|
| 10 ans déjà...! | 44 |
|-----------------|----|

NEWS



Nouveau logo, nouveau visage pour le COLEACP

Au début de cette année 2019, le COLEACP a changé son logo et sa «baseline» en pleine cohérence avec sa vision et ses valeurs résolument tournées vers l'humain et vers l'avenir.

«Growing people», c'est placer l'humain au cœur de notre mission. Et en particulier au service des jeunes afin qu'ils soient en mesure de tirer bénéfice des opportunités qui, immanquablement, se présenteront dans les décennies à venir avec le développement de l'agriculture dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, particulièrement en Afrique subsaharienne qui, comme le rappelle à juste titre souvent le Président de la Banque africaine de développement, Akin Adesina, deviendra en 2050 le continent le plus «jeune» sur Terre avec 840 millions d'enfants et d'adolescents. Autant de bouches à bien nourrir, de cerveaux à bien former, d'espoirs à ne pas décevoir et d'acteurs du développement durable de l'Afrique.



L'équipe et les services du COLEACP se renforcent !



Sebastian MARINO-COTO, nouveau Directeur administratif et financier du COLEACP

En 2019, avec notamment le démarrage du programme FFM SPS, l'équipe du COLEACP a renforcé tous ses services.

Sebastian Marino-Coto, le nouveau Directeur administratif et financier (DAF) a rejoint l'équipe en janvier 2019. Il vient consolider le service «administration et finance» proprement dit. Arrivé du domaine «fusions et acquisitions» dans le secteur bancaire, Sebastian au-delà de sa fonction de DAF, contribue à renforcer les compétences de l'association en matière de développement d'affaires et d'accès au financement pour les producteurs et les entreprises.

Le service assistance technique s'est enrichi de deux chargé.e.s de projet et de deux responsables régionales des programmes. Côté formation, l'offre s'est renforcée de thématiques prioritaires dans les domaines SPS et compétences commerciales.

Le service intelligence des marchés, a vu sa capacité renforcée pour mieux appréhender le traitement

et l'analyse des données du commerce international et régional en fruits et légumes. Il peut désormais également centraliser les informations liées aux interceptions SPS sur le territoire de l'UE en matière de fruits et légumes et les restituer de manière intelligible pour les acteurs concernés. À cet égard, une étude consacrée aux marchés régionaux subsahariens de fruits et légumes est également en cours et sera disponible en 2019.

Le service recherche et innovation peut désormais assurer un travail d'essai en matière de protection des plantes, par exemple pour l'établissement des niveaux maximum de résidus de pesticides.

Accès aux financements : le COLEACP au service des producteurs et exportateurs des pays ACP

L'accès aux financements reste un défi pour les MPMEs des pays ACP. Pourtant, l'accès aux capitaux est un facteur primordial pour que le secteur privé joue son rôle de vecteur de croissance économique et de compétitivité. Depuis le début du programme FFM, le COLEACP a œuvré à établir des relations durables et transparentes avec des organismes financiers adaptés aux projets de ses bénéficiaires afin de faciliter l'accompagnement de ceux et la mise en relation.

Cette activité a connu un essor important sur le second semestre 2018 et le premier trimestre 2019, avec d'une part une augmentation du nombre de partenaires avec lesquels le COLEACP vise à établir des relations plus privilégiées et durables permettant de couvrir l'ensemble des besoins de ses bénéficiaires et, d'autre part, un accroissement observé des demandes d'appui en matière de planification financière et d'accès aux marchés de capitaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, ce sont 17 entreprises issues de dix pays ACP qui ont été accompagnées dans leurs démarches de recherche de financement, de manière directe via les membres de l'équipe permanente du COLEACP et de manière indirecte via l'intermédiation de son réseau d'experts.

Nouveaux programmes en Guinée et au Cameroun

Le STDF a décidé de confier au COLEACP deux nouveaux programmes basés sur des principes d'interventions identiques au programme en cours d'exécution au Togo.

En Guinée, l'objectif du nouveau projet sera de renforcer le système de contrôle et de certification phytosanitaires dans la filière fruits et légumes. Il permettra de développer les capacités des parties prenantes, publiques et privées, afin de répondre aux normes internationales phytosanitaires et aux exigences SPS. Le projet couvre : l'amélioration du cadre législatif et réglementaire pour le contrôle phytosanitaire conformément aux exigences SPS ; le renforcement de l'organisation et des programmes techniques ; l'amélioration des infrastructures de base nécessaires aux opérations et le renforcement du système d'information et communication ainsi que la dynamique de collaboration. Les filières mangues et pommes de terre sont particulièrement visées.

Au Cameroun, le nouveau projet confié au COLEACP s'étendra sur trois ans et concernera sur le poivre de Penja (la première Indication Géographique Protégée d'Afrique subsaharienne) afin d'améliorer son accès aux marchés et son développement durable. Cette filière présente un réel potentiel, cadrant avec la stratégie d'exportation du pays, mais sa sécurité et sa durabilité doivent être renforcées.

Premiers livrables attendus du projet : un guide sectoriel et des outils de formation sur les risques et les bonnes pratiques pour être conforme aux normes internationales, des formations sur les produits de protection des plantes et engrais, la conformité aux normes HACCP et la création d'une plateforme d'échanges pour favoriser le dialogue public-privé.



E-services : nouvelle base de données sur les bonnes pratiques agricoles pour tous les bénéficiaires du COLEACP et de ses programmes

Les entreprises bénéficiaires du COLEACP ont désormais accès à la base de données des Bonnes pratiques agricoles (BPA) pour la filière fruits et légumes. Ce nouveau «e-service» a pour but d'aider les entreprises à respecter les exigences réglementaires en matière de contrôles sanitaires et phytosanitaires (SPS). Et ce, afin qu'elles puissent conserver leur part de marché dans l'Union européenne (UE), ainsi que dans les marchés locaux et régionaux. Plus concrètement,

l'utilisateur peut consulter les listes nationales de produits de protection des plantes (pesticides) homologués, ainsi que les BPA qui garantissent le respect des limites maximales de résidus (LMRs) fixées par l'UE et par le Codex Alimentarius. Des informations supplémentaires telles que le statut des substances actives dans l'UE, la classification recommandée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le groupe de résistance sont également disponibles pour aider les

entreprises dans le choix des matières actives qu'elles vont employer.

L'interface de la base de données est accessible en français et en anglais.

eservices.coleacp.org



FFM SPS : un nouveau programme pour relever le défi Sanitaire et Phytosanitaire dans la filière fruits et légumes ACP-UE

Face aux nombreux défis sanitaires et phytosanitaires (SPS) identifiés dans les pays ACP et dans un contexte d'évolution de la réglementation européenne, le COLEACP a été mobilisé par le Secrétariat des États ACP en décembre 2018 pour mettre en œuvre un nouveau programme d'intervention complémentaire au programme Fit for Market (FFM) et consacré au renforcement des systèmes sanitaires et phytosanitaires du secteur horticole. C'est le programme FFM-SPS.

L'infrastructure COLEACP et le réseau ACP existants ainsi que la synergie avec FFM ont permis un lancement et un déploiement rapide des activités de FFM-SPS dès le début 2019.

Les deux programmes ont une belle complémentarité opérationnelle au service d'un objectif global commun : réduire la pauvreté, améliorer la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments et assurer une croissance durable et inclusive en renforçant les chaînes de

valeur agroalimentaires dans les pays ACP. Les résultats attendus de FFM et FFM SPS sont complémentaires et intégrés dans un cadre de mise en œuvre visant à renforcer et à consolider les capacités aux niveaux national et régional pour que des systèmes SPS nationaux efficaces et efficaces soient en place.



PROGRAMME FFM SPS

| | |
|--------|---------------|
| Durée | 4 ans |
| Budget | 15 millions € |

Bénéficiaires directs dans les États ACP :
Producteurs, structures de support et de formation, autorités nationales, communautés économiques régionales



<https://www.coleacp.org/ffm-sps>

Le COLEACP en bonne voie pour obtenir le label Entreprise Écodynamique

Ce label valorise les initiatives environnementales des entreprises et des associations situées sur le territoire de la Région bruxelloise, en couvrant une série d'actions autour de huit thématiques : eau, déchets, mobilité, énergie, espace vert, bruit, achats et organisation.

Les bonnes pratiques sont évaluées sur quatre niveaux : les obligations légales (il faut être en règle à 100%), les bonnes pratiques obligatoires, les bonnes pratiques non-obligatoires, les bonus.

Au sein du COLEACP, une team ECODYN sensibilise tous les collaborateurs (avec une action intitulée «ça commence par nous !») et engage chacun, direction comprise, dans ce défi collectif et individuel.

Vu la nature des activités du COLEACP, une attention particulière est consacrée aux déplacements (train, avion) avec une procédure (en cours) de compensation de l'empreinte carbone.

Un tableau de bord permet de suivre les progrès réalisés et, à ce jour, 100 % des obligations légales sont remplies et près d'un quart des bonnes pratiques l'est également. Le projet est d'obtenir le fameux label au cours de l'année 2019.



www.ecodyn.brussels



TENDANCES



Accès au financement pour les PME dans le secteur agricole : le défi reste immense

L'agriculture est la principale activité économique dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Une grande majorité de la population agricole est encore employée sur les marchés informels et au sein de micro, petites et moyennes structures. Malgré l'importance élevée du secteur, de nombreux défis demeurent, notamment l'accès trop limité aux marchés formels, l'imprévisibilité des conditions météorologiques et de la nature, l'incertitude des prix, l'absence de produits et de services adéquats de gestion des risques et un accès très limité au financement.

Selon l'IFC (Société financière internationale, BM), alors que l'agriculture emploie environ 55% de la population en Afrique subsaharienne, 1% seulement des prêts bancaires vont au secteur agricole. En outre, seuls 5,9% des adultes des zones rurales disposent d'un compte bancaire.

D'après l'expérience du COLEACP, sur les quelques prêts accordés au secteur agricole, seule une minorité va aux producteurs horticoles (fruits et légumes), ce qui constitue le

champ d'action du programme ⁽¹⁾ et des membres du COLEACP.

Les entreprises horticoles présentent toujours un risque d'investissement perçu élevé (en particulier celles qui opèrent exclusivement sur les marchés des produits frais non transformés). Les sources traditionnelles de financement, comme les banques commerciales locales, ont tendance à être très prudentes lorsqu'elles travaillent avec ce secteur. Les fruits et légumes ont une durée de conservation très limitée et une exposition élevée aux risques SPS. Ils nécessitent des infrastructures et une logistique spécifiques afin de garantir que les produits soient disponibles sur les marchés dans les délais souhaités et dans le respect des normes de qualité.

C'est pourquoi le COLEACP s'engage à soutenir ses bénéficiaires, en leur présentant des sources de financement ciblées et en renforçant leurs compétences commerciales. Le COLEACP collabore avec ses bénéficiaires à l'élaboration de plans d'affaires complets et structurés tenant compte des exigences des divers

investisseurs qui examinent les différents aspects de l'équation commerciale (impact social, économique, environnemental, profil du propriétaire).

Le COLEACP espère ainsi contribuer à l'atténuation de ce «déficit de financement» qui résulte de la nature risquée du secteur et aussi de la taille des structures existantes. Le secteur horticole est largement dominé par les structures informelles et les MPME. Le défi est donc énorme, mais les opportunités sont aussi là pour les entrepreneurs et les investisseurs.

Face aux tendances mondiales et aux défis croissants du secteur, l'accès au financement et le renforcement des compétences métiers sont des dimensions de plus en plus prises en compte et c'est pourquoi l'équipe du COLEACP s'est renforcée en 2019 avec des experts alliant connaissances techniques agronomiques et expertise métier sur l'accès au financement.

[1] voir Fit For Market et Fit For Market SPS <https://www.coleacp.org/nos-programmes-en-cours>





Évolution de la réglementation de l'Union européenne en matière de conformité SPS

Dans l'Union européenne, le secteur fruits et légumes ACP est confronté à de nouveaux défis en matière de conformité SPS :

- le renforcement des règles phytosanitaires (dans le cadre de l'actuelle directive 2000/29/CE et du nouveau règlement UE 2016/2031), qui impose des exigences accrues aux services d'inspection et aux organisations nationales de protection des végétaux (ONPV) des pays ACP ;
- l'évolution de la situation dans le cadre du règlement (CE) n° 1107/2009, qui régit la mise sur le marché des produits de protection des plantes (PPP) - ce processus de réexamen entraîne une perte considérable de PPP, affectant la viabilité et la compétitivité de certaines exportations ACP, aggravant les problèmes phytosanitaires et entraînant le non-respect des limites maximales de résidus (LMR) de l'UE.

Or pour réussir dans le commerce agricole aux niveaux local, régional et international, les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) doivent fournir des produits alimentaires compétitifs tout en respectant les normes du marché et les exigences réglementaires. Bien que la plupart de ces pays exportent des produits agricoles vers l'Europe depuis de nombreuses années, l'évolution rapide des exigences sanitaires et phytosanitaires (SPS) et des exigences du marché (normes environnementales, sociales et éthiques privées) peut compromettre la capacité de pays ACP à exporter vers l'UE et les autres marchés émergents.

L'évolution de la réglementation SPS de l'UE - y compris le renforcement des règles phytosanitaires et l'évolution de la réglementation régissant la mise sur le marché des produits de protection des plantes - signifie que de nombreux producteurs horticoles,

organisations d'agriculteurs, micro, petites et moyennes entreprises (MPME), experts locaux et autorités compétentes ne disposent pas nécessairement des compétences requises ce qui les empêche d'explorer de nouvelles opportunités.

Toutefois, le respect des mesures sanitaires et phytosanitaires et des exigences du marché constitue non seulement une contrainte, mais aussi une opportunité, qui contribue à moderniser les processus agricoles et à accroître les échanges internationaux et intra/interrégionaux, ainsi qu'à garantir la sécurité sanitaire des aliments sur les marchés intérieurs. C'est tout le sens et le contexte de mise en œuvre du programme FFM SPS financé par l'UE à la demande du groupe des États ACP.

Marché local en Afrique : ACCOR et CFAO-Carrefour en discussion avec le COLEACP

Au début de l'année 2019 et pour la première fois, le volume de fruits et légumes commercialisé sur les marchés locaux et régionaux par les entreprises ACP appuyées par le COLEACP, a dépassé le volume exporté vers l'Union européenne par ces mêmes entreprises. Un signe de ce qui est train de se passer sur le marché des fruits et légumes frais et transformés, en particulier en Afrique subsaharienne. Parallèlement à l'augmentation relativement plus forte des exportations de produits horticoles africains vers les marchés d'exportations hors Union européenne (Asie), le marché continental est en pleine croissance (Afrique du Sud incluse et hors Afrique du Sud).

C'est dans ce contexte que le COLEACP est entré en discussion au premier semestre 2019 avec les groupes ACCOR et CFAO-Carrefour. Une telle collaboration est potentiellement gagnante pour l'ensemble des parties prenantes. Du côté de l'offre, beaucoup de PME locales, performantes sur le marché de l'Union européenne, bénéficiaires depuis longtemps de l'action du COLEACP, ne sont pas nécessairement connues des grands groupes internationaux qui s'installent ou développent leurs activités en Afrique. Or ces PME sont des fournisseurs potentiels susceptibles de répondre aux exigences d'ACCOR et CFAO-Carrefour en Afrique en matière de qualité, de quantité et de durabilité. Par ailleurs

ces grands groupes ont déjà quelques fournisseurs locaux mais qui trop souvent ne sont encore pas à la hauteur de leurs attentes. Le COLEACP pourrait intervenir sur les deux fronts, au service d'un développement durable de ces nouvelles chaînes d'approvisionnement local en fruits et légumes: renforcement de capacités des fournisseurs locaux existants de CFAO et ACCOR et mise en relation immédiate de ces deux clients potentiels avec des PME africaines qui déjà ont la capacité technique, commerciale et logistique de répondre à leur cahier des charges et qui souhaitent développer leur business local et régional dans un cadre durable.



L'égalité femmes-hommes, une priorité de l'Agence française de développement appliquée aux activités du COLEACP

Camille LE BLOA



© Eric THAUVIN

TENDANCES ↗

Mon travail consiste à identifier les enjeux de genre sur les projets soumis aux financements de l'AFD



Camille Le Bloa, vous travaillez à l'Agence française de développement (AFD), pouvez-vous nous résumer en quoi consistent sa mission et sa vision?

L'AFD, institution financière publique, est l'acteur central de la politique de développement de la France. Elle s'engage sur des projets dans les pays en développement dans de nombreux secteurs : agriculture, énergie, emploi et formation, santé, transports, développement urbain, etc., à travers un réseau de 85 agences à l'étranger. Son action s'inscrit dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Vous travaillez sur la question du genre. En quoi consiste l'approche genre à l'AFD?

Je travaille plus précisément sur l'appui genre dans les opérations de l'AFD, qui est inclus dans une approche plus globale de promotion de l'égalité femmes-hommes, intégrant également la promotion de l'égalité femmes-hommes en interne et dans les partenariats. Cette approche est basée notamment sur la Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022). En ce qui concerne plus précisément l'appui aux opérations, mon travail consiste à identifier les enjeux de genre sur les projets soumis aux

financements de l'AFD, à appuyer l'analyse des enjeux de genre, à proposer des activités spécifiques visant à promouvoir l'égalité femmes-hommes dans ces projets, et à en suivre la mise en œuvre. Dans ce cadre, le dialogue avec les partenaires de l'AFD, et notamment les parties prenantes des projets, est primordial.

Vous avez initié récemment une expérience pilote avec le COLEACP sur cette question du genre. Pourquoi? Qu'en attendez-vous?

Cette expérience s'inscrit dans le cadre d'une collaboration historique et renouvelée avec le COLEACP. Compte tenu de la mission du COLEACP, qui s'inscrit dans une approche de développement durable, ainsi que de l'ampleur du réseau de partenaires du COLEACP, une prise en compte plus importante des enjeux de genre dans ses activités peut avoir un impact très significatif en matière de réduction des inégalités entre les femmes et les hommes. Il nous semble que cette approche genre pourrait notamment s'appuyer sur un travail de renforcement de capacités au profit des collaborateurs des COLEACP et de leurs partenaires. Mon travail de ces dernières semaines a constitué à analyser la prise en compte du genre par le COLEACP et à proposer des recommandations pour renforcer

cette démarche en matière de genre et d'égalité femmes-hommes.

Quelles sont vos premières impressions ou résultats de vos rencontres avec l'équipe du COLEACP?

Elles sont excellentes ! J'ai reçu un accueil très favorable de la part de l'équipe du COLEACP et ressenti une réelle volonté d'avancer sur le sujet. Les sessions de travail que nous avons tenues ont permis de dégager des axes de collaboration pour la construction d'un plan d'action genre structurant pour l'ensemble des activités du COLEACP, à la fois en interne et en externe.

Quelles sont les prochaines étapes de votre démarche collaborative initiée avec le COLEACP sur cette question du genre?

La finalisation et la mise en œuvre d'un plan d'action et d'un monitoring spécifique sur la question du genre au COLEACP, tant sur le plan interne que dans ses actions d'assistance technique en pays ACP. Du côté de l'AFD, nous effectuerons un suivi de la prise en compte du genre et nous resterons disponibles autant que de besoin pour échanger sur le sujet.

www.afd.fr



Protection des cultures pour les fruits et légumes en pays ACP : besoin urgent d'innovations

Par rapport à d'autres produits, les fruits et légumes frais ont une courte durée de conservation et sont soumis à des exigences strictes en termes d'attributs de qualité. La tolérance aux dommages causés par les ravageurs et les maladies, par exemple, est très faible. Dans les pays tropicaux, où la pression des ravageurs et des maladies est élevée, il est donc particulièrement important de les gérer efficacement. Toutefois, il devient de plus en plus difficile d'obtenir le contrôle nécessaire, tout en répondant à l'évolution de la réglementation et des exigences du marché.

Le besoin urgent d'innovations en matière de protection des cultures d'exportation vers l'UE découle a) de l'introduction de règles phytosanitaires communautaires plus strictes (directive 2000/29/CE actuelle et nouveau règlement UE 2016/2031) et b) de l'évolution de la réglementation communautaire en matière de PPP, notamment le règlement (CE) 1107/2009 (qui régit la mise sur le marché des produits phytosanitaires et le règlement (CE) n° 396/2005 fixant des limites maximales de résidus (LMR) de pesticides. Le processus de révision 1107/2009 conduit à une perte dramatique de PPP, affectant la sécurité, la viabilité et la compétitivité de certains produits frais ACP pour le commerce intérieur, régional et international. Les producteurs n'ont de plus en plus souvent accès à des moyens efficaces, disponibles et abordables de

lutte antiparasitaire, ce qui rend souvent extrêmement difficile le respect des nouvelles règles phytosanitaires et augmente les cas de non-respect des LMR.

Les cultures «à usage limité» nécessitent la mobilisation des acteurs privés et publics.

La question est exacerbée dans le cas des produits appelés «cultures à usage limité», pour lesquels l'utilisation de pesticides est faible à l'échelle mondiale. Ils comprennent la plupart des fruits et légumes. Les PPP pour les cultures mineures dans les pays ACP représentent un marché relativement restreint, de sorte que les fabricants et les fournisseurs d'intrants sont moins enclins à investir dans de nouvelles solutions. L'augmentation du coût des essais sur les résidus dans le cadre des nouvelles directives (couvrant la définition des résidus) exacerbera le «problème des utilisations mineures» et découragera davantage les fabricants (ou autres) d'investir pour défendre les LMR ou obtenir des tolérances d'importation.

Il est essentiel de fournir aux producteurs-trices ACP l'accès aux technologies appropriées de protection des cultures pour assurer la protection de la santé humaine, animale et végétale sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux. Avec les ressources et les moyens appropriés, il est toutefois possible de transformer ces

défis en opportunités pour soutenir le développement global des chaînes de valeur agroalimentaires dans les pays ACP. Au cours des programmes PIP, le COLEACP a joué le rôle de relais en innovation et a démontré que, bien qu'il s'agisse d'un processus facilité, il est possible de développer un programme d'activités multi-acteurs qui porte les solutions de protection des cultures à un stade où elles peuvent être enregistrées et adoptées par les producteurs-trices ACP. Elle nécessite la contribution (et la création de liens) des fabricants mondiaux, des producteurs ACP, des chercheurs de l'UE et des pays ACP, ainsi que des autorités réglementaires ACP.



DOSSIER

DURABILITÉ

Des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies à l'Initiative pour une agriculture durable du secteur des aliments et des boissons (SAI platform), tout le monde parle de durabilité. Mais qu'est-ce que la durabilité signifie dans la pratique pour les entreprises et les PME en particulier ? Comment elles y parviennent ? Comment évaluent-elles leur durabilité ? Comment peuvent-elles valoriser leur progrès ? C'est tout l'enjeu du programme Fit For Market (FFM) et spécifiquement via FFM, de la mise en œuvre de son système d'auto-évaluation.

Le développement durable à l'agenda 2030 des Nations Unies

En 2015, l'ONU a adopté les 17 objectifs de développement durable (ODD), rassemblés dans ce que l'on appelle l'Agenda 2030 et qui succèdent aux huit objectifs du Millénaire. Cet Agenda 2030 définit, ODD par ODD, pas moins de 169 cibles (les sous-objectifs) à atteindre à cette date.

Pour faciliter la communication de ces 17 ODD et leur appropriation par les parties prenantes, ils sont parfois regroupés en cinq domaines, les «5P» : peuple, prospérité, planète, paix, partenariats. Le *Stockholm Resilience Centre*, en particulier, a développé une présentation, basée sur l'image

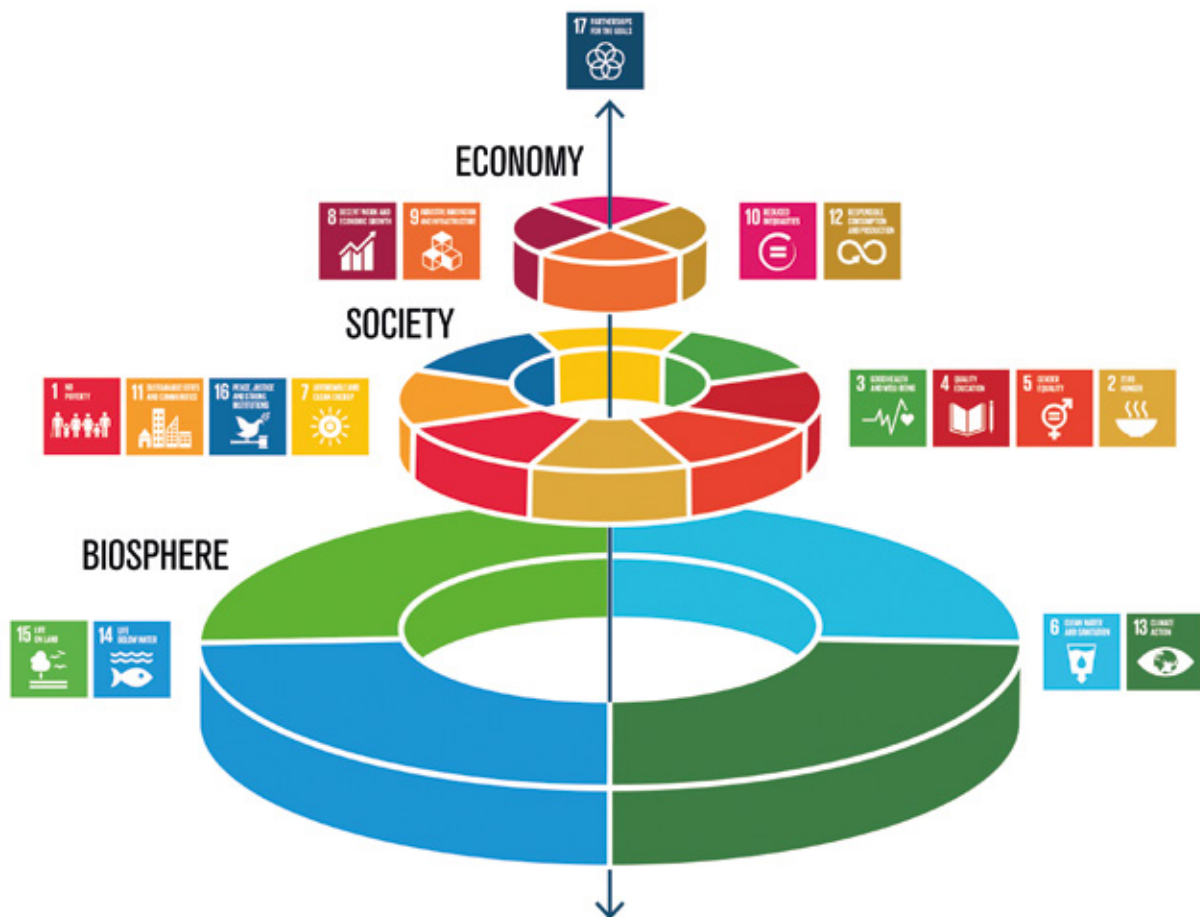
du gâteau de mariage («wedding cake» model) qui montre comment l'alimentation relie tous les ODD et qui implique que les dimensions économique et sociétale sont englobées dans la dimension environnementale.

Cette représentation, ce modèle, change notre paradigme de développement et rompt avec une approche par trop sectorielle où les différents piliers du développement durable peuvent être perçus comme indépendants. Dans la logique de ce modèle, l'économie se développe au service de la société et à l'intérieur des limites de la biosphère.

Chaque État a dès lors engagé des actions pour s'emparer de ces ODD et les décliner à différents niveaux et avec différents acteurs.

Les actions peuvent être collectives, relevant des institutions (internationales, nationales, locales) et des organisations émanant de la société civile (fédérations d'entreprises, syndicats, ONG, établissements d'enseignement, etc.).

Les actions peuvent aussi être individuelles et se déclinent à l'échelle d'une personne ou d'une famille.



Stockholm Resilience Centre,
Stockholm University, © Azote Images

Le programme de développement durable du COLEACP dans l'agenda politique international

Le COLEACP, via son programme de développement durable cible spécifiquement les objectifs (ODD) suivants : pauvreté, faim, sécurité alimentaire et agriculture durable, gestion durable de l'eau, croissance inclusive et durable, emploi et travail décent. On s'attend également à ce qu'il ait un impact substantiel sur les ODD suivants : égalité des sexes, dégradation des terres et changement climatique. En orientant ainsi ses activités, le COLEACP s'engage pleinement à respecter les principes du Pacte mondial des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail et de l'environnement.

Dans la communication COM (2013) 92 «Une vie décente pour tous : En finir avec la pauvreté et donner au monde un avenir durable», la Commission européenne (CE) reflète la politique des Nations Unies et adopte l'objectif d'un développement économique durable et inclusif et des mécanismes de soutien connexes pour son programme de développement post-2015. L'action du COLEACP est également conforme à la stratégie de la CE, exposée dans le document «Agenda pour le changement» (2011), dans lequel l'agriculture est considérée

comme un domaine prioritaire et un moteur important d'une croissance inclusive et durable. Le programme souligne également la nécessité de remédier au manque de compétitivité dans le contexte de l'aide substantielle et croissante de l'UE aux entreprises, des accords de partenariat économique et autres accords de libre-échange, de l'intégration régionale et du renforcement des blocs commerciaux régionaux.

Conformément à la Déclaration de Paris (2005) sur l'efficacité de l'aide au développement, au Programme d'action d'Accra (2008) et au Partenariat de Busan (2011), le COLEACP fait partie d'un effort conjoint et coordonné pour transformer l'agriculture africaine. Des accords de partenariat ont été signés et des actions de collaboration ont été lancées par le COLEACP avec de nombreuses organisations internationales, partenaires au développement, centres de recherche et organisations de la société civile travaillant dans ce but.

Dans le Programme de développement pour l'après-2015, le secteur privé doit jouer un rôle majeur dans le développement par la création de capacités productives

et d'emplois décents, avec un accent particulier sur l'agriculture durable.

Le programme de durabilité du COLEACP a été conçu dans ce contexte, sur la base de sa position en tant qu'association du secteur privé et de son expérience dans la gestion des programmes européens d'assistance technique aux chaînes de valeur horticoles.

Le COLEACP propose aux PME une méthode de mise en œuvre de pratiques durables (notamment dans la filière fruits et légumes), fondée sur trois piliers :

- une charte durabilité à laquelle les fournisseurs ACP peuvent adhérer sur une base volontaire, qui est fondée elle-même sur sept principes clés ;
- un système de formation à la durabilité adapté au secteur horticole ACP ;
- un système d'auto-évaluation assorti d'indicateurs clés permettant de mesurer les progrès accomplis dans l'adoption de bonnes pratiques et le respect des principes de la charte de durabilité. ►



► La charte durabilité du COLEACP

Le référentiel des 17 ODD a également imprégné le monde économique et les entreprises. C'est dans ce contexte et cet esprit que le COLEACP a développé sa charte durabilité, par laquelle producteurs et exportateurs du secteur fruits et légumes des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et importateurs dans l'UE, s'engagent à mener leurs activités de façon durable.

La charte énonce l'engagement comme suit :

Nous concevons la durabilité comme un processus continu vers le bien-être économique, social et environnemental de toutes celles et tous ceux en lien avec nos activités : client·e·s, consommateurs·trices, main-d'œuvre, fournisseurs, communautés locales et autres parties prenantes.

Nous reconnaissons le rôle que peut jouer notre industrie dans la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies et nous engageons à mener nos activités de manière à promouvoir ces objectifs. Nous reconnaissons en particulier le rôle que nous pouvons jouer dans le perfectionnement des travailleur·euse et des gestionnaires dans le secteur agricole et horticole conduisant à l'amélioration des résultats économiques, sociaux et environnementaux pour notre industrie et les communautés dans lesquelles nous évoluons. Nous reconnaissons aussi l'importance de notre filière pour la sécurité alimentaire et du développement rural en tant que moteur pour accroître le développement économique et social.

Nous reconnaissons que la durabilité exige un engagement permanent de notre part, en tant qu'entreprises individuelles, mais aussi dans notre travail avec d'autres intervenants. Cette charte définit notre engagement en faveur de la durabilité autour de 7 domaines :

1. Lois et réglementation
2. Pratiques sociétales
3. Pratiques commerciales
4. Conditions de travail
5. Environnement
6. Qualité du produit
7. Bonnes pratiques agricoles •

Mr Régis MÉRITAN
Commission européenne DG DEVCO



*C'est vraiment une des belles success stories de la coopération UE-ACP. Le COLEACP est un précurseur (...)
Et toute l'expérience accumulée constitue une bonne base de données pour les actions futures (...)*

Notre mandat est clair et unique. Nous devons travailler au bien-être de nos populations. (...) Les formateurs (du COLEACP) étaient 20% ACP (il y a 15 ans), or les chiffres que nous avons vus avant de donner notre OK sur le nouveau programme, c'est qu'il y a aujourd'hui sur le terrain 90% de formateurs ACP et 10% d'européens. Et c'est là le genre de transformation que nous voulons.



Mr Viwanou GNASSOUNOU
Secrétaire Général Adjoint du Groupe des États ACP

Fit For Market : le programme durabilité ACP-UE pour la filière fruits et légumes

Fit For Market (FFM) s'inscrit dans le cadre du programme de développement durable du COLEACP, qui met l'accent sur l'analyse de la rentabilité des entreprises, de sorte que l'adoption de bonnes pratiques non seulement facilite l'accès au marché, mais aide réellement les fournisseurs à gérer des entreprises plus efficaces, rentables et résilientes.

Le projet fait partie du programme indicatif intra-ACP (2014-2020) de la coopération entre l'Union européenne et le Groupe des États ACP (financement du 11^{ème} FED). Il s'inscrit dans le domaine d'intervention de soutien à moyen et à long terme des politiques visant à renforcer la capacité de production, inspirer l'innovation et améliorer la viabilité et la compétitivité du secteur privé. L'intensification durable constitue

l'axe principal de l'action du programme puisqu'il s'agit d'augmenter la production tout en minimisant les impacts négatifs sur le climat, les écosystèmes et l'environnement productif. Il aborde également les dimensions sociales et économiques de la durabilité, y compris les moyens de subsistance, la viabilité économique, la justice sociale et l'inclusivité. Un accent particulier est donné sur la participation des petits producteurs, les jeunes et les femmes, qui sont souvent les plus défavorisés par les changements ayant lieu dans les chaînes d'approvisionnement locales et mondiales et qui ont souvent le plus à gagner de l'amélioration des conditions de production, de l'emploi et du commerce.



LE SYSTÈME D'AUTO-ÉVALUATION DU COLEACP AU SERVICE DES RÉSULTATS ATTENDUS POUR LE PROGRAMME FIT FOR MARKET

Toutes les entreprises qui sollicitent un soutien dans le cadre du programme Fit For Market (FFM) du COLEACP doivent signer la charte de développement durable du COLEACP et utiliser le système d'auto-évaluation (SAE). En complétant la liste de contrôles et les paramètres du SAE, le COLEACP est en mesure d'établir avec chaque bénéficiaire un référent pour son entreprise en matière de durabilité puis à partir de là, d'identifier les lacunes et les opportunités. Les résultats de ce premier travail permettent d'orienter le plan d'action personnalisé qui est mis en œuvre dans le cadre de FFM.

Il est conseillé aux entreprises de remplir le SAE une fois par an afin d'établir leur profil, d'évaluer leurs progrès et de démontrer les améliorations apportées aux indicateurs clés de performance. Cela permet d'ajuster et d'évaluer leur plan d'action FFM au fur et à mesure que le soutien est mis en place.

Le SAE n'est pas un audit, c'est un outil de gestion au service de l'entreprise. Les données fournies appartiennent à l'entreprise et ne sont pas partagées. Le COLEACP utilise les données uniquement pour gérer son soutien à l'entreprise et, de manière anonyme, pour fournir des rapports aux bailleurs. En 2019, le COLEACP sera ainsi en mesure d'agrèger les rapports SAE de l'ensemble des entreprises bénéficiaires du programme FFM.

De son côté l'entreprise peut utiliser son rapport SAE comme moyen de promotion commercial auprès de ses clients.

Demandes d'intervention du programme FFM à juin 2019

701

i Évolution* des volumes d'exportation de fruits et légumes frais d'origine ACP vers :

+16.7 %

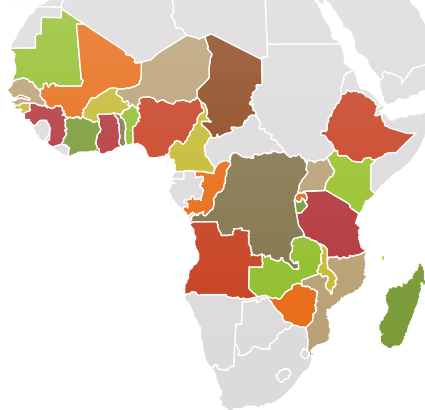
UE

+120.2 %

ACP

+129.2 %

RESTE DU
MONDE



DOSSIER

Pour les producteurs et les fournisseurs de fruits et légumes des pays ACP, l'adoption de pratiques durables peut avoir un effet positif sur les résultats financiers de leur entreprise. Avec des outils d'évaluation et de suivi adaptés, il y a moyen de rendre les fermes et les entreprises plus efficaces, rentables et résilientes. L'amélioration des sols augmente les rendements et réduit la nécessité d'utiliser des intrants comme les engrais ; la réduction des pertes après récolte augmente les profits ; l'utilisation efficace de l'énergie réduit les coûts et ; de meilleures conditions pour les travailleurs améliorent la productivité.

Pour les producteurs, les entreprises, les coopératives et les groupes d'agriculteurs ACP, le fait de cocher la case de la durabilité ouvre l'accès à des marchés à forte valeur ajoutée et à des marchés de niche, tant au niveau régional que mondial. En fait, avec leurs systèmes agricoles à faibles intrants et leur conscience de l'impact sur le développement, les producteurs horticoles ACP sont déjà bien placés pour produire les cultures et les aliments durables qui sont de plus en plus demandés par les marchés. Il existe des possibilités évidentes de tirer parti de ces avantages et de développer de nouveaux marchés dans le secteur des fruits et légumes.

LA PREUVE EN TÉMOIGNAGES D'ENTREPRENEUR·E·S



► GAMBIE - Gambia Horticultural Enterprises

De la production de fruits et légumes aux processus agro-industriels, l'entreprise intègre la durabilité jusque dans ses relations avec les petits producteurs. Sa politique sociale se traduit par une forte implication dans l'emploi des communautés locales et l'aide directe aux populations.



© GHE

Fondée en 1991, Gambia Horticultural Enterprises (GHE) est une société familiale et agro-industrielle polyvalente, couvrant l'entièreté de la chaîne de valeur horticole. Réparties en six exploitations, nos activités couvrent les semences, les engrais, la production et la transformation de fruits et légumes, les machines et outils agro-alimentaires ainsi que les produits antiparasitaires.

Les principaux produits que nous exportons sont les fruits et légumes frais hors saison comme les mangues, piments, margoses, oignons, tomates, aubergines, haricots verts, papayes et noix de cajou. Nous transformons également certains de nos produits, particulièrement la mangue en pulpe, jus, confiture et chips. Plus de la moitié de notre production provient de nos propres plantations. Le reste est produit par des cultivateurs

indépendants (5 %) et des petits producteurs (42 %). Parmi ces derniers, un bon tiers sont des femmes.

HORIZONS : Comment avez-vous intégré l'aspect durable dans votre chaîne de valeur ?

Momodou Ceesay, Directeur Général : Nous réalisons des audits sur les plans économique, social et environnemental. Nous sommes certifiés GlobalG.A.P. et avons réalisé l'audit SMETA. Cela implique que notre société est conforme aux normes de travail décent, de santé et de sécurité, d'évaluation de l'impact environnemental et d'éthique commerciale. Nos procédés agro-alimentaires sont également certifiés HACCP. Nous nous sommes donc engagés à mettre en place de bonnes pratiques de fabrication, à respecter la sécurité sanitaire des aliments et des normes de qualité élevées, et à être socialement responsables.

Pourriez-vous donner des exemples ?

Les deux tiers de notre production sont bio. Nous avons implémenté une gestion des eaux efficace via un système d'irrigation au goutte à goutte. Notre compost, constitué de déchets de production, nous permet d'utiliser moins d'engrais chimiques. Nous utilisons moins de pesticides synthétiques grâce à une lutte intégrée contre les parasites et l'adoption de biopesticides comme l'huile de neem. Nous avons également instauré des techniques de culture et de traitement respectueuses de l'environnement et mis en place une bonne gestion des déchets; pour les réduire, l'excédent de production ne pouvant être vendu comme produit frais est transformé.

Comment accompagnez-vous les agriculteurs avec lesquels vous travaillez ? Pourriez-vous nous en dire plus sur votre démarche sociale ?

GHE emploie plus de 130 personnes, dont 70 % sont des jeunes et 80 % sont des femmes. Nous nous efforçons de prendre soin du bien-être de nos employés en créant un environnement de travail favorable. Nous soutenons également les petits agriculteurs, en particulier les villageoises qui cultivent des légumes, en leur offrant une opportunité pour vendre leurs produits. Nous formons également les jeunes gambiens aux opérations agro-industrielles et agro-alimentaires et fournissons de l'eau potable à tout le quartier. ►

Concernant l'aspect durable de vos activités, que vous a apporté le COLEACP ?

Nous avons demandé le soutien du COLEACP dans le cadre du programme Fit For Market, destiné à renforcer la compétitivité et la durabilité dans le secteur horticole en région ACP. L'intervention du

COLEACP nous a permis de faire appel à plusieurs consultants qui nous ont aidés à renforcer notre capacité à gérer les audits, améliorer notre gestion de l'eau et mettre en place des processus d'auto-évaluation. Nous travaillons actuellement sur un système de production bio qui devrait d'abord être implémenté

dans nos exploitations puis bénéficier aux petits producteurs. Le soutien du COLEACP est précieux et nous a permis de rendre notre entreprise plus compétitive sur les marchés européens. •

www.gamhort.gm

GHANA - HPW Fresh & Dry

En travaillant avec plus de 1 400 petits producteurs locaux, HPW s'attaque à de grands défis humains et énergétiques. Elle les encadre au sein d'un vaste plan durable couvrant tant les aspects commerciaux que sociaux et environnementaux.

Nous collectons, transformons et exportons des fruits séchés de qualité premium : la mangue, l'ananas et la noix de coco. Notre usine emploie plus de 1 000 personnes et coopère avec 1 400 petits producteurs. Chaque année, nous produisons 1 800 tonnes de fruits séchés, dont 95 % partent en Europe. Nous nous distinguons par nos nombreuses certifications et des normes élevées de qualité et de sécurité alimentaire, fortement appréciées de nos clients. Nous misons aussi énormément sur l'innovation : un nouveau centre de conditionnement, plusieurs produits lancés ces douze derniers mois (tablettes de fruits séchés 100 % sans sucre ajouté, trois nouvelles saveurs de chips de noix de coco, huile de coco extra-vierge) et de nouveaux partenariats pour la production d'extraits purs de plantes, graines et fruits et de poudre de moringa.

HORIZONS : Comment avez-vous intégré la composante durable dans vos activités ?

Hans Peter Werder, Directeur Général : Notre business model est extrêmement durable. Nous sommes devenus le plus grand employeur de la région mais aussi le plus grand acheteur de fruits de petits producteurs au Ghana,



dans un rayon de 1 500 km. Nous encadrons donc précieusement nos fournisseurs, tant par des formations que par un support technique. Nous veillons également à améliorer la diversité de nos plantations. Nous sommes certifiés Fairtrade et BRC Food AA concernant la sécurité des aliments. En général, nous sommes extrêmement attentifs aux impacts écologiques de nos activités.

Précisément, pourriez-vous donner quelques exemples de votre démarche écologique ?

L'énergie et l'eau sont des éléments critiques pour nos activités. Tous les déchets

organiques – noyaux de mangue et coques de noix de coco – sont transformés en énergie dans notre usine et alimentent les fours de séchage. Nous avons également investi dans une usine à biogaz dont nous utilisons les résidus comme engrais. Nous disposons d'une installation photovoltaïque reliée à des générateurs. Enfin, notre gestion de l'eau est remarquable car l'eau que nous utilisons provient de nos propres ressources (huit puits, installation de stockage et d'épuration des eaux de pluie et système d'épuration des eaux résiduelles). ►



Comment se traduit sur place votre implication dans le bien-être de vos employés ?

L'ensemble de la chaîne des opérations est certifiée Fairtrade, y compris les exploitations agricoles. Le bien-être et la satisfaction au quotidien de nos employés sont très importantes pour nous. Nous affréons des bus gratuits pour leurs déplacements domicile-lieu de travail, et notre cafétéria leur prépare deux repas gratuits par jour. Nous leur garantissons également une formation continue.

Tous les déchets organiques – noyaux de mangue et coques de noix de coco – sont transformés en énergie dans notre usine et alimentent les fours de séchage

Que vous a apporté le COLEACP du point de vue de la durabilité ?

Comme d'autres acteurs de la coopération pour le développement, le COLEACP nous a aidés à mettre en place des programmes destinés à gérer les risques liés à la collaboration avec de nombreux petits producteurs. Actuellement, nous employons 12 agronomes répartis dans les régions agricoles et qui ont pour mission de surveiller la production de certains fruits. Nous apportons un support technique à tous nos fournisseurs. Nous gérons des espaces de démonstration et nous formons les producteurs à l'entretien, aux impacts climatiques et aux récoltes. Enfin, nous avons amélioré la diversité, réduit les risques et augmenté les récoltes dans nos pépinières de manguiers et les exploitations test. •

www.hpwap.ch
www.tropicks.ch

BÉNIN - AS Green

Portée par sa gérante formée à l'entrepreneuriat et spécialiste du secteur, cette entreprise de jus de fruits veut augmenter sa capacité de production et avoir ainsi un impact plus durable sur la filière ananas au Bénin.

Depuis 2016, nous transformons l'ananas, une des ressources phares du Bénin, en jus naturel sans ajout de sucre, sans colorant et sans conservateur. Nous proposons également des cocktails de gingembre, papaye, pastèque, baobab, menthe et fruit de la passion, tous à base de pur jus d'ananas. Ces boissons sont commercialisées sous la marque FESTTI en conditionnements de 25 centilitres, 30 centilitres et 1 litre. Nos clients sont situés au Bénin, au Burkina Faso et dans l'Union Économique Monétaire Ouest Africaine.

HORIZONS : En quoi votre activité est durable ?

Clémence Kougbla, Directrice Générale : Le Bénin importe la quasi-totalité de ses produits alimentaires, notamment les jus et cocktails de fruits, malgré la diversité de fruits dont il regorge. Il était donc urgent de promouvoir la transformation de nos fruits afin de créer de la valeur ajoutée au niveau local. Nos produits sont une alternative saine et bon marché, et remplacent progressivement des boissons importées dont l'origine n'est pas toujours connue. Nous avons un lien direct avec les producteurs d'ananas regroupés en coopératives, permettant un approvisionnement stable et garanti. L'énergie que nous utilisons est produite grâce aux déchets de noix palmistes et un petit panneau solaire. Les déchets résultant de la transformation des fruits seront très prochainement compostés pour alimenter les champs de production d'ananas et ainsi boucler la boucle.

Comment avez-vous financé votre activité ?

Notre activité est financée sur fonds propres et portée par plus de dix années d'expérience en transformation de jus et de produits laitiers. Chaque année depuis sa création, l'entreprise présente des résultats excédentaires. Notre ambition est de quadrupler notre chiffre d'affaires ces prochaines années. Nous faisons face à une demande croissante des marchés locaux et régionaux mais sommes actuellement incapables d'y répondre faute de capacités de production suffisantes. Nous cherchons donc des sources de financement complémentaires afin de produire et commercialiser à plus grande échelle et d'impacter significativement la filière ananas.

Que vous a apporté le COLEACP ?

Le COLEACP nous accompagne dans la recherche de partenaires financiers pour la réalisation de notre projet de développement. Il nous aide à finaliser ce dossier qui englobe le déménagement de notre centre de production, l'acquisition de machines industrielles, l'augmentation de notre capacité de production, l'évolution de nos outils de gestion et l'obtention de certifications - pour le moment inaccessibles en raison du côté exigu de notre atelier de production. Par exemple, le COLEACP nous aidera à la mise en place de la démarche HACCP. Du côté de nos producteurs d'ananas, le COLEACP les encadre en les formant tant en matière de production que de bonnes pratiques d'hygiène.



Photo d'illustration

KENYA - Fair Trade Enterprises

La société mise sur ses contrats avec de petits producteurs pour les rendre autonomes et contribuer ainsi au développement durable de la région, tout en compensant son empreinte carbone.

Fair Trade Enterprises Ltd. est une entreprise sociale dont l'objectif est de promouvoir un développement rural durable grâce à des pratiques Fairtrade et à l'exportation d'avocats bio cultivés par les petits producteurs. Nous exportons annuellement environ 1 000 tonnes de produits frais.

HORIZONS : Pourquoi avez-vous choisi l'agriculture biologique ?

James Weru, Directeur

Commercial : Les raisons sont nombreuses. Cela rapporte plus aux agriculteurs, en réduisant leurs coûts de production. Leurs sols sont plus fertiles grâce à l'ajout de matière organique. Les nuisibles sont moins résistants tout en utilisant moins de pesticides. Et bien entendu, la santé humaine et celle de l'environnement sont mieux respectées : réduction de la

pollution des sols, de l'eau et de l'air. Nous suivons également les normes GlobalG.A.P. afin de garantir que nos produits aient été cultivés, transportés, emballés et exportés dans le respect des normes de qualité et d'hygiène les plus strictes.

Quelle est votre vision du secteur agricole au Kenya ? Comment choisissez-vous les agriculteurs avec lesquels vous travaillez ?

Nous sommes convaincus que l'agriculture bio est la solution pour parvenir à un développement rural durable de nos régions et à l'autonomisation des petits producteurs. Cultivant en moyenne 10 à 25 avocatiers, ils ont longtemps été exploités par des intermédiaires qui les rémunéraient à un prix dérisoire. Notre stratégie est d'augmenter leurs revenus et la sécurité alimentaire en améliorant

la durabilité et l'efficacité de l'ensemble de la chaîne de valeur. Nous sélectionnons les producteurs sur base des critères suivants : ils doivent pratiquer une agriculture biologique, être affiliés à une association d'agriculteurs ou un groupe d'entraide et, enfin, ne présenter que de faibles risques de contamination dus à la promiscuité avec des exploitations non biologiques. Ils ont un contrat avec nous et nous leur offrons l'accès au matériel, aux technologies, aux crédits et d'autres services. Aujourd'hui,

Nous sommes convaincus que l'agriculture bio est la solution pour parvenir à un développement rural durable de nos régions et à l'autonomisation des petits producteurs

environ 1 500 ménages ► participent au programme. Les producteurs se réunissent en groupements agricoles pour simplifier les processus de production et de stockage.

Vous êtes sensible à votre empreinte carbone. Pouvez-vous expliquer vos démarches pour la réduire ?

Nous sommes conscients que l'alimentation représente près de 20 % des émissions de carbone chaque année, et qu'exporter des produits frais par avion y contribue fortement. Nous avons été les premiers en Afrique de l'Est à réduire notre empreinte, et avons mis en place un programme de compensation carbone. Pour gagner des crédits, un millier d'habitants a été recruté et formé pour replanter des avocatiers et utiliser des énergies propres pour les cultiver. De plus, l'exploitation qui en résulte leur procure un revenu. Nous traitons biologiquement les nuisibles et les mauvaises herbes, et centralisons le transport des fruits depuis les exploitations jusqu'au centre de conditionnement. Chaque année, des audits énergétiques et d'utilisation d'eau sont réalisés. Nous avons mis en place une stratégie de réduction de la consommation en eau et nous pratiquons l'agriculture mixte.

Concernant l'aspect durable de vos activités, que vous a apporté le COLEACP ?

Grâce à cette collaboration avec le COLEACP, nous avons pu former des personnes à l'agriculture biologique et aux bonnes pratiques agricoles. Ces formateurs forment à leur tour nos producteurs. Le COLEACP nous a également aidés à analyser les coûts et bénéfices de la culture d'avocats, nous permettant d'augmenter le nombre de plantations d'avocatiers et de réduire les pertes post-récoltes. ●

www.fairfresh.net



FRANCE - Société Internationale d'Importation

Le groupe OMER-DECUGIS & FILS a été fondé en 1850 par Omer Decugis. Il se développe de père en fils depuis 6 générations. Entre tradition et innovation, le Groupe a traversé le temps en restant fidèle à l'héritage transmis. La Société Internationale d'Importation (SIIM), filiale du groupe familial, est une entreprise qui produit, importe, mûrit et assure la distribution de fruits et légumes tropicaux. C'est l'une des références du marché européen et un leader en Afrique. La SIIM est membre du COLEACP dont Vincent Omer-Decugis est le trésorier depuis 2003.

Sur le plan de la durabilité, la SIIM a développé une politique de qualité et de responsabilité sociétale intégrée à sa politique générale et à sa promesse d'entreprise, dont les engagements sont les suivants :

- La saveur, le goût au cœur de la stratégie agricole
- Des pratiques agricoles sûres et durables à un niveau international : sécurité alimentaire, pratiques sociales et protection de l'environnement, employeur responsable au sein des communautés
- Une supply chain performante jusqu'au client

- La coconstruction de relations durables et équilibrées avec toutes les parties prenantes
- Une approche pédagogique de la communication pour une meilleure information des consommateurs : créer du lien pour créer de la confiance
- Des actions philanthropiques dans le prolongement des valeurs et des activités du Groupe via la Fondation d'entreprise Louis Omer-Decugis

Concrètement, cela se traduit à tous les niveaux de la RSE. Voici quelques exemples :

Relations et conditions de travail. La SIIM est membre actif de la Business Social Compliance Initiative (BSCI). 100% des mangues d'Afrique de l'Ouest commercialisées par l'entreprise sont certifiées BSCI. La SIIM est membre de SEDEX, première plateforme collaborative pour l'échange des données à caractère éthique sur la chaîne d'approvisionnement et, à ce titre, participe à l'audit social SMETA qui garantit le respect des droits du travail et les bonnes conditions de travail de ses collaborateurs. Le groupe a également une politique sociale interne volontariste : accueil

et intégration d'handicapés ; campagnes de vaccination et de sensibilisation au risque cardio-vasculaire ; sessions d'échauffement du personnel pour limiter les troubles musculo-squelettiques...

Environnement. La SIIM appuie le standard Rainforest Alliance qui intervient dans la gestion des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité. La SIIM a développé une gamme de produits bio (un tiers des bananes commercialisées par le groupe sont issues de filières biologiques, 100% de l'ananas du Bénin et 100% de la noix de coco vendus par la SIIM sont bios).

Société : En Côte d'Ivoire, la SIIM est membre fondateur du RISA, dont la mission est d'aider à la production d'aliments sains de toute origine destinée à l'homme. Le RISA lutte notamment contre l'utilisation non conforme des pesticides. A Rungis, le groupe est impliqué dans différentes initiatives sociales et de lutte contre le gaspillage alimentaire via la gestion raisonnée des produits invendus et déclassés de ses filiales afin d'alimenter quotidiennement les épiceries solidaires en produits frais et de qualité (ex : accord avec ANDES sur le MIN de Rungis). ►

LA SIIM SOUTIEN LE PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

La SIIM a rejoint le Pacte Mondial des Nations Unies en mars 2015 et s'est ainsi engagée à promouvoir et à respecter les 10 principes qui le soutiennent et qui sont regroupés en quatre grands domaines : les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.





Vincent Omer-Decugis

HORIZONS : Votre rapport annuel RSE montre bien que l'engagement de votre groupe en matière de durabilité n'est plus à démontrer que ce soit sur un plan interne ou externe. Si vous faites le bilan aujourd'hui, en quoi la durabilité a été quelque chose de positif pour votre groupe ?

Vincent Omer-Decugis, Président de la SIIM : La durabilité est intrinsèquement liée au développement de notre groupe. Elle émane des valeurs fortes qui sous-tendent notre action : transparence, équité, partage, protection. Nous croyons fermement que cette approche durable est aussi bien sûre «bonne pour le business». En interne, elle permet aussi à nos collaborateurs d'adhérer fortement à nos projets, au-

delà de l'approche purement économique et entrepreneuriale.

Vous connaissez bien l'Afrique de l'Ouest. Quels sont aujourd'hui les principaux défis à relever en matière de durabilité par les opérateurs de la filière fruits et légumes qui veulent exporter leurs ventes sur le marché local et régional, aujourd'hui en pleine croissance ?

Les besoins des opérateurs d'Afrique de l'Ouest sont bien sûr différents suivant les filières et les typologies de société. D'une manière générale, l'Afrique de l'Ouest doit s'affirmer comme un acteur majeur des filières agroalimentaires d'exportations. Elle doit montrer la qualité de ses entreprises, et de ses savoir-faire. Cela se fait bien sûr au travers de la qualité des produits, des pratiques sociales et environnementales mais aussi de l'organisation moderne des filières et des infrastructures d'exportation permettant une sécurisation des programmes d'approvisionnement. Le potentiel de l'Afrique de l'Ouest est indéniable, développons-le !

En quoi le COLEACP et des programmes comme le PIP ou Fit For Market ont contribué et contribuent à relever ces

défis ? La durabilité peut-elle être facteur de compétitivité pour les plus petites PME très nombreuses dans le secteur des fruits et légumes en Afrique subsaharienne ? Comment ?

Depuis sa création et particulièrement dans les 20 dernières années avec le succès indéniable des programmes, le COLEACP a été un des acteurs fondamentaux de l'adaptation des entreprises agroalimentaires africaines aux bouleversements du secteur, permettant la mise à niveau des plus petits acteurs et la modernisation des entreprises les plus importantes.

Le COLEACP a su créer des réseaux de consultants au service de son réseau unique rassemblant toutes les entreprises du secteur, de la production à la distribution, s'appuyant sur les grandes organisations de recherche, notamment le CIRAD, l'université de Gembloux, etc. Ce tissu vivace, dynamique et économiquement performant constitue aujourd'hui les fondations du secteur horticole d'Afrique subsaharienne. ●



RENCONTRES



Rencontre... avec Audu Grema, Fondation Gates

Audu Grema, Conseiller régional en agriculture



Audu Grema

Les agriculteurs africains à une époque de grands périls et de grandes promesses

HORIZONS : L'industrie agroalimentaire mondiale change et doit changer de modèle. Dans ce contexte, l'Afrique subsaharienne n'a-t-elle pas une réelle opportunité d'être le moteur d'un nouveau modèle agricole durable ?

Les mêmes innovations qui peuvent rendre les agriculteurs africains plus productifs et plus rentables peuvent également rendre la production alimentaire dans la région plus durable et plus résistante. C'est l'un des aspects les plus intéressants des efforts en cours pour transformer la production dans les petites exploitations agricoles africaines. Cela se produit à un moment où l'on se rend compte que ces questions sont vraiment inséparables - une ferme productive est aussi une ferme durable et capable de s'adapter au changement climatique.

Aujourd'hui, la situation des agriculteurs africains est qu'ils vivent dans une période de grands périls mais aussi de grandes promesses.

Le changement climatique, par exemple, pose de nouveaux défis qui menacent déjà la productivité des cultures de base comme le maïs. Il y a une recrudescence de

ravageurs des cultures comme la chenille légionnaire d'automne et la propagation de maladies des cultures comme le virus de la mosaïque du manioc qui constitue une préoccupation majeure.

Dans le même temps, des progrès sont réalisés dans la sélection des cultures qui peuvent donner naissance à de nouvelles variétés de cultures à haut rendement résistant à la sécheresse et aux maladies. Il existe de nouvelles technologies permettant d'analyser rapidement et à peu de frais les sols pour aider les agriculteurs à trouver des moyens beaucoup plus efficaces et efficaces de préserver la santé des sols.

Ce qu'il faut aujourd'hui, ce sont les investissements et les politiques qui peuvent stimuler l'innovation en ciblant les besoins des petits exploitants agricoles et en les transposant à grande échelle. C'est particulièrement important pour permettre aux agriculteurs africains de s'adapter au changement climatique. Le financement de l'adaptation a pris beaucoup de retard par rapport aux investissements dans l'atténuation, et les agriculteurs en Afrique subissent déjà des impacts

importants. Mais là encore, les aider à s'adapter peut aussi rendre la production alimentaire plus durable.

Par exemple, nous soutenons une équipe de recherche qui a récemment publié une étude montrant qu'il serait possible d'augmenter la productivité des cultures jusqu'à 40 pour cent en améliorant les aspects critiques de la photosynthèse. Il reste beaucoup de travail à faire. Mais nous espérons que ces connaissances pourront éventuellement mener à la création de nouvelles variétés de cultures qui pourraient permettre aux agriculteurs d'accroître considérablement leur production alimentaire sans avoir besoin d'eau supplémentaire, ce qui constituerait un grand progrès dans les régions où les conditions de sécheresse sont courantes.

La Fondation Gates est très active dans le secteur agricole en Afrique subsaharienne. Quelles sont vos principales priorités pour contribuer aux ODD par le biais du développement durable de l'agriculture en Afrique subsaharienne ?

L'agriculture a un rôle central à jouer dans la réalisation des ODD. C'est bien sûr vrai ▶

pour le ODD2 et son engagement à mettre fin à la faim, à atteindre la sécurité alimentaire et à améliorer la nutrition. Le ODD2 comprend un objectif (ODD2.3) que nous appuyons fermement, qui est de doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires.

Mais l'agriculture a aussi un rôle à jouer dans l'ODD1, et son engagement à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes.

L'une des principales raisons pour lesquelles nous investissons dans l'agriculture paysanne, c'est que, partout dans le monde, elle a fait ses preuves en matière de création de richesses là où il y a de la pauvreté, en donnant aux gens une chance égale de mener une vie enrichissante. Et en Afrique subsaharienne, la croissance dans le secteur agricole est deux à quatre fois plus efficace pour réduire la pauvreté que dans les autres secteurs.

Mais les avantages ne s'arrêtent pas là. La création de richesses pour les petits exploitants agricoles a fait ses preuves en faisant passer des économies entières du statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu intermédiaire. Regardez la Chine et le Vietnam. L'agriculture était autrefois le secteur dominant. Leur essor a commencé par l'amélioration de la productivité et de la rentabilité des petites exploitations agricoles.

Nous pensons que les petits exploitants agricoles peuvent faire la même chose pour l'Afrique - et il y a des signes évidents que cela commence à avoir un impact similaire dans des endroits comme l'Éthiopie, le Ghana et le Rwanda.

Les possibilités économiques sont importantes. Mais dans une grande partie de l'Afrique, les agriculteurs manquent cruellement de ce dont ils ont besoin pour réussir - de meilleures semences et races de bétail, des sols sains, du financement et un accès aux

marchés. Nos investissements sont à la recherche d'innovations qui peuvent aider les agriculteurs africains à surmonter les nombreux défis qu'ils ont longtemps endurés - et à s'adapter aux nouvelles pressions causées par les changements climatiques.

Les PME ACP de l'industrie agroalimentaire sont particulièrement exposées à certains risques inhérents à leurs activités. Quelles sont, selon vous, les mesures urgentes à prendre pour assurer le développement des MPME en termes d'accès au financement ?

Il est vrai que dans les pays ACP, les MPME sont confrontées à de nombreux défis et risques, associés à un manque flagrant d'accès au financement, à un manque généralisé de capital de démarrage facilement disponible et à la difficulté d'accéder à une protection d'assurance.

Nous croyons qu'il est important d'apporter un soutien à l'ensemble de l'écosystème des petits exploitants en analysant l'ensemble de la chaîne de valeur des petits exploitants agricoles et des MPME et en définissant des points d'entrée spécifiques par lesquels les prestataires de services pourraient fournir des services durables. Par exemple, notre travail dans le domaine du financement agricole (par le

biais d'Agrifin) nous a permis de pénétrer six pays d'Afrique subsaharienne et d'atteindre 2,8 millions de bénéficiaires en travaillant avec 70 partenaires du secteur privé grâce à l'infrastructure développée par notre fournisseur, Mercy Corps, en créant des écosystèmes numériques qui couvrent l'accès au financement, les assurances, l'agrégation d'entrées, les systèmes de marché et la vulgarisation.

Nous pensons que la réalisation d'une réforme institutionnelle pourrait ouvrir le marché et avoir un impact considérable sur les MPME d'un pays donné, plutôt qu'une petite approche occasionnelle pour améliorer l'accès. Par exemple, notre équipe des Services Financiers a fait un effort pionnier au Nigeria, en travaillant avec la Banque Centrale du Nigeria, en soutenant une réforme structurelle critique des lois et règlements qui régissent la capacité des institutions non financières à fournir un accès équitable au financement aux MPME, ouvrant le marché à des millions d'entrepreneurs, qui autrement ne profiteront pas de l'élan catalyseur nécessaire pour soutenir la croissance et le démarrage des entreprises. ►



Bill Gates, © Toshifumi Kitamura—AFP/Getty Images

Le changement qui s'impose dans le paradigme agroalimentaire mondial nécessitera un renforcement des capacités et une formation continue pour tous les acteurs économiques du système agricole et alimentaire en Afrique subsaharienne, pour les générations actuelles et futures. Comment la Fondation Gates compte-t-elle relever ce défi ?
 Nous travaillons avec une large constellation de partenaires des secteurs public et privé, car la transformation réussie de la production alimentaire en Afrique subsaharienne nécessite la contribution de multiples acteurs.

Notre travail commence avec un accent sur l'innovation et les investissements dans la R&D agricole. Nous croyons en la capacité de la recherche agricole à produire des percées qui permettront aux petits exploitants agricoles d'accroître durablement la production de cultures de base nutritives et de produits d'élevage à forte teneur en protéines. Et nous sommes particulièrement attachés aux idées audacieuses qui peuvent sembler trop risquées pour attirer des investissements commerciaux. Mais ils pourraient produire ce que Bill Gates appelle des «retours qui secouent la terre».

Nous comprenons que les partenaires du secteur privé sont essentiels pour traduire les résultats de la recherche financée par le secteur public et les organismes philanthropiques en innovations de produits pratiques et abordables pour les agriculteurs. Nous nous tournons également vers le secteur privé pour qu'il fournisse des modèles de technologies et de pratiques commerciales susceptibles d'améliorer les efforts du secteur public, comme les techniques de sélection des cultures et les stratégies qui peuvent aider les pays à répondre aux besoins complexes de leurs petits exploitants agricoles.

Nous travaillons actuellement avec le CGIAR afin d'obtenir l'appui d'une importante initiative dirigée par des donateurs pour moderniser les programmes de sélection des cultures dans les centres de recherche du CGIAR du monde entier, en particulier pour aider les petits exploitants agricoles à s'adapter au changement climatique. Nous comptons sur le secteur privé pour nous guider dans le développement de la technologie, des méthodes de sélection et des pratiques commerciales très axées sur le client qui rendent les programmes commerciaux de semences si efficaces et adaptés.

Bien sûr, les gouvernements ont un rôle central à jouer et de plus en plus de gens voient les avantages d'investir dans l'agriculture. Les 40 pays qui ont adhéré au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) à l'échelle du continent produisent des rendements plus élevés par champ que les agriculteurs des pays qui n'ont pas adhéré au Pacte.

Nous avons appuyé les efforts déployés dans plusieurs pays africains pour élaborer des stratégies agricoles nationales détaillées, ainsi que des réformes politiques qui encouragent de nouveaux investissements qui peuvent donner aux petits exploitants agricoles beaucoup plus d'options pour les semences, les engrais et autres intrants agricoles essentiels dont ils ont besoin. Nous appuyons également les efforts déployés par l'Union africaine pour élaborer et mettre en œuvre un système complet et transparent permettant de suivre les progrès de chaque pays dans la réalisation de ses objectifs agricoles. •



Rencontre... avec Atsuko Toda, Banque africaine de développement

Atsuko Toda, Directrice financement agricole et développement rural

La Banque africaine de développement et le COLEACP pourraient travailler ensemble dans le cadre de ses projets d'agro-industrialisation et de développement de chaînes de valeur.



Atsuko Toda © BAD

HORIZONS : L'industrie agroalimentaire mondiale change et doit changer de modèle. Dans ce contexte, l'Afrique subsaharienne (ASS) n'a-t-elle pas une réelle opportunité d'être le moteur d'un nouveau modèle agricole durable ?

L'Afrique a une énorme opportunité de se nourrir elle-même. Actuellement, environ 65 % de l'agriculture africaine est basée sur la subsistance. Il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi et l'agriculture africaine peut être présentée comme une entreprise. Cela nécessite donc de favoriser la croissance d'un secteur privé sur le continent africain doté des compétences et des capitaux nécessaires pour stimuler la croissance à long terme de l'agro-industrie. En outre, il est essentiel d'adopter une approche intégrée pour développer les chaînes de valeur agricoles et de veiller à ce qu'il y ait une augmentation simultanée de la production (et de la productivité) et de la qualité pour les petits exploitants agricoles

et les petites et moyennes entreprises afin de leur permettre de bénéficier de revenus plus élevés.

La Banque africaine de développement (BAD) est très active dans le secteur agricole en Afrique subsaharienne. Quelles sont vos principales priorités pour contribuer aux ODD par le biais du développement durable de l'agriculture en Afrique subsaharienne ?

Les principales priorités de la BAD en Afrique subsaharienne sont les suivantes. Tout d'abord, atteindre l'autosuffisance dans les principales denrées de base. Pour

mettre l'accent sur des chaînes de valeur mieux développées, il faudra des activités telles que le développement de «clusters», le développement de marchés en aval, l'accroissement de la productivité et l'intensification des pratiques d'adaptation au changement climatique. De nouvelles sources de financement peuvent accroître les investissements sectoriels dans l'infrastructure matérielle (irrigation, énergie, transport, logistique, par exemple) et l'infrastructure immatérielle (capital humain, par exemple) et le développement des systèmes de financement agricole. ►

Deuxièmement, obtenir une «juste part» des chaînes de valeur des produits de base axées sur l'exportation. Comme première étape pour atteindre le sommet des chaînes de valeur orientées vers l'exportation, la stratégie visera à aider l'Afrique à gagner sa «juste part» dans les chaînes de valeur clés orientées vers l'exportation où un avantage comparatif pourrait exister. L'environnement général de l'agro-industrie devrait également être amélioré pour élargir l'accès aux marchés régionaux et internationaux.

Troisièmement, créer la capacité africaine de répondre aux demandes des consommateurs et aux besoins nutritionnels. La demande africaine de protéines entraînera une augmentation rapide de la consommation de produits d'origine animale, ainsi que des intrants alimentaires associés. Le manioc, le soja, le maïs, le bœuf et les produits laitiers seront les principales priorités. La volaille et l'aquaculture sont des exemples de chaînes de valeur cibles futures.

Enfin, exploiter le potentiel des régions inexploitées et sous-exploitées afin de combler l'écart entre ce que l'agriculture africaine produit aujourd'hui et ce qu'elle peut produire durablement. La transformation des chaînes de valeur prioritaires dans ces régions (à savoir le sorgho, le mil, le niébé et le bétail au Sahel ; et le maïs, le soja, les

produits laitiers et la volaille/le bétail dans la savane guinéenne) impliquera une augmentation de la production dans la région du Sahel et le déblocage du potentiel de la savane de la Guinée.

Les PME ACP de l'industrie agroalimentaire sont particulièrement exposées à certains risques inhérents à leurs activités. Quelles sont, selon vous, les mesures urgentes à prendre pour assurer le développement des MPME en termes d'accès au financement ? Malheureusement, les MPME sont un segment très difficile à financer directement par la BAD et nous devons nous concentrer sur la collaboration avec les banques commerciales locales qui sont proches de ces clients importants pour stimuler l'emploi et la croissance. Le secteur privé informel est essentiel pour soutenir les jeunes et la majeure partie de la population en âge de travailler est employée par les MPME.

Le changement qui s'impose dans le paradigme agroalimentaire mondial nécessitera un renforcement des capacités et une formation continue pour tous les acteurs économiques du système agricole et alimentaire en Afrique subsaharienne, pour les générations actuelles et futures. Comment la BAD prévoit-elle de relever ce défi ?

La Banque africaine de développement soutient les

États membres régionaux par le biais de l'initiative *Enable YOUTH* qui répond spécifiquement aux besoins de formation et de renforcement des capacités des jeunes entrepreneurs dans le domaine agricole. La Banque coordonne également un programme intitulé Emplois pour les jeunes qui touche tous les secteurs de l'emploi et de l'autonomisation des jeunes, mais pour accroître sa portée, nous devons travailler en partenariat plus étroit avec davantage d'organisations comme le COLEACP qui ont une expérience en Afrique et des formateurs qualifiés sur le terrain.

La BAD et le COLEACP se connaissent bien et travaillent avec des objectifs similaires au service du développement durable de l'agriculture en Afrique subsaharienne, comment peuvent-ils travailler ensemble sur des projets concrets ?

La Banque africaine de développement et le COLEACP pourraient travailler ensemble dans le cadre de ses projets d'agro-industrialisation et de développement de la chaîne de valeur pour répondre aux besoins de formation et de renforcement des capacités. Nous devons trouver des domaines d'intérêt pour établir des partenariats afin de pouvoir élargir le partenariat au fil du temps. Les premières mesures ont été prises pour comprendre les compétences que le COLEACP et son réseau élargi d'experts peuvent apporter. •



ÉVÉNEMENTS

eudevdays.eu

capacity v.eu
Connecting

eudevdays.eu

eudevdays.eu



capacity

eudevdays.eu



Journées Européennes du Développement 2019

Lutter contre les inégalités : construire un monde qui n'abandonne personne

Les Journées européennes du développement (JED), le plus important congrès européen consacré à la coopération internationale et au développement, a lieu chaque année à Bruxelles. L'édition 2019 (18 et 19 juin) a pour thématique «Lutter contre les inégalités : construire un monde qui n'abandonne personne». Mettant l'accent sur la promotion de l'égalité et d'une prospérité partagée dans le cadre d'un développement durable, l'événement s'articule autour de trois grands thèmes :

- Pourquoi faut-il se soucier des inégalités dans le cadre d'un développement durable ;
- Comprendre les causes structurelles des inégalités ;
- Mieux collaborer au sein de politiques plus

efficaces pour lutter contre les inégalités.

Dans ce cadre, les participants aux JED 2019 débattent de toute une série de sujets, comme l'accès à l'éducation et à l'emploi, l'inégalité des chances, la réduction de la fracture numérique, les inégalités entre les sexes, le changement climatique et les inégalités environnementales.

Le Village des JED est composé de 100 stands qui exposent des projets fructueux venus du monde entier. C'est l'occasion de tisser des liens avec les participants et de partager ses expériences de terrain. Le stand du COLEACP présente l'approche «Fit for Market», ses principaux résultats et son impact en mettant l'accent sur l'implication de toutes les parties prenantes de l'industrie agricole, des champs aux postes de direction, contribuant à la réduction de la

pauvreté par l'éducation dans les pays ACP.

Le stand COLEACP est animé cette année avec un plateau vidéo permettant notamment à des journalistes d'interviewer les différentes parties prenantes des programmes de notre organisation : bénéficiaires venus pour l'occasion, représentants des institutions européennes et ACP, praticiens du développement dont les experts du COLEACP présents pour l'occasion...

Chaque année, le forum attire plus de 8000 participants issus de plus de 140 pays, représentant 1200 organisations du monde du développement.

<https://eudevdays.eu/>

AFRICA BIO PRÉSENT AUX JED 2019

Africa Bio est une société de production, de transformation et d'exportation de fruits tropicaux et de légumes basée au Cameroun. Cette entreprise familiale gère une surface de 35 hectares consacrée à de l'agriculture biologique. Un des défis au niveau humain est de conserver et motiver la main d'œuvre rurale, souvent jeune, pour s'en occuper. Mais privilégier une agriculture locale et durable une des valeurs forte de cette entreprise qui cherche également à s'implanter dans le marché national, notamment avec une gamme de jus de fruits.



Fruit Logistica, Biofach, Macfrut...

Le COLEACP avec les entreprises ACP suivent la montée en puissance des salons européens spécialisés dans le secteur fruits et légumes



Fruit Logistica est le salon mondial des fruits et légumes qui a lieu tous les ans à Berlin (Allemagne) au début du mois de février. Depuis 2018, les organisateurs ont créé un hall dédié à l'Afrique, où le COLEACP y a son stand. En 2019 nous y avons rencontré 180 entreprises issues de 41 pays différents contre 188 entreprises provenant de 32 pays en 2018. Parallèlement à ce salon incontournable dans le business international des fruits et légumes, d'autres salons montent en puissance comme Biofach (Nuremberg, Allemagne) où pour la première fois le COLEACP était exposant en 2019 (Pavillon Afrique, 70 entreprises rencontrées travaillant dans l'agriculture biologique) ou Macfrut organisé en Italie (Rimini) où une délégation du COLEACP s'est rendu cette année.

Le salon Macfrut, à l'occasion de sa 36^{ème} édition, a mis cette année à l'honneur les pays d'Afrique subsaharienne. Y

étaient notamment présents en tant qu'exposants le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, l'Éthiopie, le Soudan, le Sénégal, le Ghana, la Somalie, le Mozambique et l'Angola. D'autres pays de la région sont venus en délégations pour rencontrer les acheteurs de fruits et légumes du marché européen. En 2018, ce sont pas moins de 43 000 visiteurs qui étaient à Rimini contre 39 000 en 2017. Un quart des visiteurs étaient internationaux.

Autre succès du salon, le Tropical Fruit Congress qui mettait cette année à l'honneur la filière ananas et réunissait en 2018 le gotha mondial des filières de mangue et avocat, avec la présence de 300 opérateurs dont 80 % étaient étrangers. Autant de motivations pour l'équipe du COLEACP de se rendre à Macfrut 2019. Objectifs : voir et revoir les entreprises ACP présentes au salon dans le cadre des plans d'actions de son programme Fit For Market, promouvoir les fruits et légumes ACP auprès

des acheteurs européens et mesurer l'opportunité que constitue ce salon en matière de développement des affaires pour la filière fruits et légumes UE-ACP.

Salon Macfrut
www.macfrut.com

Programme FFM
www.coleacp.org/ffm

Programme FFM SPS
www.coleacp.org/ffm-sps

Africa, the continent of opportunities
www.macfrut.com/en/c/126/africa_the_continent_of_opportunities

Présence du COLEACP
<https://eservices.coleacp.org/fr/actu/italie-mac-frut-2019-lafrique-subsaharienne-a-lhonneur>

25 pays ACP mobilisés autour des enjeux et priorités SPS lors de la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux

À l'occasion de la réunion de la Commission des mesures phytosanitaires de la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux (CIPV), le COLEACP a organisé les 1^{er} et 2 avril 2019 à Rome une présentation du programme FFM SPS auprès des autorités compétentes des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). L'occasion d'échanger sur les enjeux SPS pour la filière fruits et légumes des pays ACP, des possibilités d'appui du COLEACP dans le cadre de ce programme et de réviser les premières demandes d'appui déjà reçues par le COLEACP.

25 pays ACP étaient représentés via les directions de leurs Organisations Nationales de Protection des Végétaux (ONPV) : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Fidji, Gambie, Ghana, Guinée, Jamaïque, Kenya, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Nigeria, République Dominicaine, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal,

Sierra Leone, Suriname, Tanzanie, Tchad, Togo, Uganda, Zimbabwe.

Dans le contexte d'évolution de la réglementation européenne en matière de santé des plantes (qui entrera en vigueur en décembre 2019) et de celle relative à l'utilisation des produits de protection des plantes, les ONPV doivent notamment s'assurer de disposer des ressources humaines et financières ainsi que des compétences nécessaires. Ceci afin que toutes les procédures opérationnelles et les compétences que supposent cette évolution des règles sur le marché européen soient rapidement en place et fonctionnent efficacement. Le programme FFM SPS, financé par l'Union européenne à la demande du groupe des États ACP a été lancé pour préciser et contribuer.

Lors de cette réunion à Rome, le COLEACP, chargé de la mise en œuvre du programme FFM SPS,

a présenté aux ONPV sa stratégie d'intervention basée sur quatre dimensions autour desquelles se construisent des systèmes sanitaires et phytosanitaires performants : gouvernance, processus opérationnels, gestion des compétences et dynamiques de communication. Les ressources mobilisées dans le cadre de FFM SPS étant limitées au regard des enjeux SPS à surmonter dans l'ensemble des pays ACP, un principe de priorisation et d'intervention par filière «fruit et légume» sera suivi.

FFM SPS est financé par l'Union européenne à la demande du Groupe des États ACP.

www.coleacp.org/ffm-sps



FLASHBACK

K



10 ans déjà...!

2009 zéro résidu !

Dès 2009, la deuxième phase du programme PIP du COLEACP inscrivait le développement durable au cœur du secteur fruits et légumes des pays ACP. L'objectif «zéro résidu de pesticide» est clairement énoncé dans les principes qui sous-tendent le programme PIP.



Le PIP est un programme de coopération européen géré par le COLEACP. Il est financé par le Fonds européen de développement et a été mis en œuvre à la demande du Groupe des États ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique). Une deuxième phase du programme a été lancée en octobre 2009 pour une période de cinq ans. En accord avec les Objectifs de Développement du Millénaire, l'objectif global du PIP est de «Préserver et, si possible, accroître la contribution de l'horticulture d'exportation à la réduction de la pauvreté dans les pays ACP». Le commerce des fruits et légumes est un facteur de croissance économique important dans beaucoup de pays ; le PIP aide les exportations ACP à atteindre leur plein potentiel, en permettant aux producteurs et aux exportateurs de répondre aux exigences du marché de l'UE. Si l'horticulture d'exportation constitue le principal champ d'intervention du programme, les marchés régionaux et locaux sont également concernés, de telle sorte que les consommateurs ACP soient aussi bénéficiaires des résultats positifs du PIP.

2009-2014 :

Le PIP est un programme de coopération européen géré par le COLEACP. Il est financé par le Fonds européen de développement et a été mis en œuvre à la demande du Groupe des États ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique). Une deuxième phase du programme a été

lancée en octobre 2009 pour une période de cinq ans. En accord avec les Objectifs de Développement du Millénaire, l'objectif global du PIP est de «Préserver et, si possible, accroître la contribution de l'horticulture d'exportation à la réduction de la pauvreté dans les

pays ACP». Le commerce des fruits et légumes est un facteur de croissance économique important dans beaucoup de pays; le PIP aide les exportations ACP à atteindre leur plein potentiel, en permettant aux producteurs et aux exportateurs de répondre aux exigences du marché de l'UE. Si l'horticulture d'exportation constitue le principal champ d'intervention du programme, les marchés régionaux et locaux sont également concernés, de telle sorte que les consommateurs ACP soient aussi bénéficiaires des résultats positifs du PIP.



PIP 2009-2014 MISSION STATEMENT

Cette déclaration d'intentions expose les principes d'action qui dirigent le PIP phase 2.



1. Objectif Zéro résidus de pesticides. Conscient des enjeux écologiques et de santé humaine, le PIP (COLEACP) relève le défi d'un monde plus sain et plus respectueux de l'environnement. Les Guides de bonnes pratiques agricoles du PIP adoptent toutes les mesures techniquement et économiquement accessibles aux producteurs ACP pour fournir des fruits et légumes sans résidus de pesticides !

2. Des fruits et légumes ACP répondant aux attentes du consommateur européen. Après la sécurité des aliments, les questions touchant à l'environnement, au développement durable et à l'éthique sociale deviennent des conditions de plus en plus pressantes pour accéder au marché européen. A l'instar de son action sur la sécurité des aliments, le PIP traite ces nouvelles questions afin que les opérateurs ACP y apportent les réponses adéquates.

3. Sensibiliser et influencer les prescripteurs. Le PIP sensibilise les prescripteurs de normes publiques et privées sur le marché européen afin que leurs décisions tiennent compte des impacts potentiels sur la filière horticole ACP, et plus généralement sur les Objectifs de Développement du Millénaire. Ces prescripteurs relèvent du secteur public (instances réglementaires européennes), du secteur privé (les distributeurs) et des ONG.

4. Les Petits Producteurs ACP valorisés auprès de la grande distribution européenne. Les distributeurs européens sont de plus en plus conscients de leurs rôles et de leurs responsabilités dans la promotion du développement durable et dans l'allègement de la pauvreté. Le PIP (COLEACP) veut remettre les Petits Producteurs au centre de la filière d'exportation horticole ACP. Pour cela, il faut ensemble réduire les obstacles techniques et économiques engendrés ces

dernières années par les exigences des acheteurs de la grande distribution et aider les producteurs et exportateurs à les surmonter. Avec une assistance technique adaptée, les Petits Producteurs sont en mesure de fournir des fruits et légumes de qualité, sains et conformes pour le marché européen.

5. Des productions durables et des produits sains pour les marchés locaux. Les progrès réalisés par l'horticulture d'exportation ACP doivent bénéficier aux productions destinées aux marchés locaux et constituer un facteur de modernisation de l'agriculture vivrière ACP. Dans ce sens, le PIP (COLEACP) produit de nouveaux guides de production spécifiques et appuie des initiatives d'amélioration de filières de production et distribution nationales et régionales. Là aussi, la place des Petits Producteurs est au centre de nos actions.

6. Développer le commerce équitable, un moyen de sauver des filières socialement importantes et mise en danger. Face à l'augmentation des coûts de production due au cumul des exigences de la grande distribution et des réglementations, le PIP se propose de développer de nouvelles filières «équitables» dans le secteur des fruits et légumes (haricot vert, ananas, mangue, avocat...). La collaboration avec les forces vives du commerce équitable est fondamentale.

7. Un secteur privé contribuant aux Objectifs de Développement du Millénaire. Par l'action du PIP, l'Association COLEACP fait contribuer ses membres (les exportateurs ACP et les importateurs européens) ainsi que d'autres acteurs économiques (les distributeurs) aux objectifs de développement du millénaire : la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement.

HORIZONS

Chaque magazine Horizons est constitué d'un dossier central et d'actualités de fond, ou clés, liés aux thématiques et au champ d'action du COLEACP et de ses programmes. C'est chaque fois aussi l'occasion de prendre du recul, de mettre en perspective notre activité, notre méthode de travail, nos résultats, et de les illustrer et les partager avec les différentes parties prenantes de notre action.

Élargissez vos horizons en reparcourant nos anciennes éditions et leurs dossiers thématiques !



FORMATION



LE COLEACP



PETITS
PRODUCTEURS
ET PME

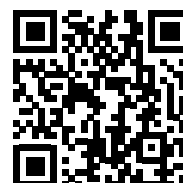


RECHERCHE ET
DÉVELOPPEMENT



JEUNES
ET FORMATION

RETROUVER NOS
MAGAZINES :





Le Comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique (COLEACP) est une association professionnelle créée en 1973 dont la mission est de développer un commerce de produits agricoles et alimentaires (fruits, légumes en particulier), inclusif et durable, prioritairement dans les États ACP et entre ces pays et l'Union européenne.

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne, du Secrétariat du Groupe des États ACP, de l'Agence française de développement et du STDF dans le cadre des programmes Fit For Market, Fit For Market SPS et STDF-Togo. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du COLEACP et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de ses partenaires.

Rédaction : Springtime et COLEACP

Coordination : COLEACP

Layout : COLEACP

Éditeur responsable : COLEACP

Crédits photos : COLEACP - Photographes : Jérémie BOTTE ; Camille DELBOS ; Vincent DUTERNE ; François STRUZIK ; Kevin ZUIJDERHOFF



GROWING PEOPLE

